



# BOURGES

Le Maire,

Pôle Cadre de Vie  
Direction EVE  
Service Propreté Urbaine  
Référence : GO/AR/350405  
Affaire suivie par Gilles OLIEU  
Tél : 02 48 50 89 44  
gilles.olieu@ville-bourges.fr



Bourges, le

**Objet : contrat d'enlèvement de tags**

**PJ : 1**

Madame, Monsieur,

La Ville de Bourges peut vous aider à enlever les tags qui ont été faits sur la façade de votre habitation ou de votre commerce.

La plupart de ces tags sont disgracieux et contribuent à ternir l'image de la ville.

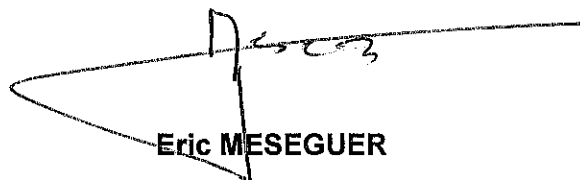
De plus, le Règlement Sanitaire Départemental (art. 99-6) impose aux propriétaires l'enlèvement des affiches et l'effacement des graffitis. C'est pourquoi l'enlèvement des tags est effectué **gratuitement** par le Service Propreté Urbaine de la Ville de Bourges qui dispose du matériel adapté.

Vous trouverez, ci-joint, un contrat qui est à retourner signé au Service Propreté Urbaine, à chaque renouvellement de cette situation.

*(Egalement téléchargeable sur le site web : [www.ville-bourges.fr](http://www.ville-bourges.fr))*

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Maire et par délégation,  
Le Maire-Adjoint délégué aux Jumelages  
et aux Relations Internationales,  
à l'Ecologie et au Développement Durable,  
à la Diversité, aux Rivières et Eaux Pluviales,  
aux Espaces Verts et à la Propreté Urbaine,



**Eric MESEGUER**

**Hôtel de Ville**

11, rue Jacques Rimbault • CS 50003 • 18020 BOURGES Cedex  
Tél. 02 48 57 80 00 • Fax 02 48 65 00 77 • Internet : [www.ville-bourges.fr](http://www.ville-bourges.fr)



**BOURGES**

Pôle Cadre de Vie  
Direction EVE  
Service Propreté Urbaine  
Tél : 02 48 50 89 48  
Fax : 02 48 67 94 77

## ENLEVEMENT GRATUIT

### CONTRAT D'ENLEVEMENT D'AFFICHES ET D'EFFACEMENT DE GRAFFITIS

Je soussigné(e) .....

demeurant à .....

Autorise la Ville de Bourges à procéder à l'enlèvement de l'affichage sauvage ou du graffiti  
apposé sur la façade de l'immeuble sis : .....

(1) dont je suis propriétaire

(2) dont je représente le(s) propriétaire(s) ou la copropriété en qualité de : .....

Par ailleurs, je prends acte que la présente autorisation n'engage pas la Ville de Bourges à enlever systématiquement l'affichage ou les graffitis qui seraient apposés sur cet immeuble.

De plus, je m'engage à ne pas poursuivre la Ville de Bourges au cas où l'ouvrage dont (1) ou (2) subirait des dégradations du fait de cet enlèvement et à supporter personnellement les frais de remise en état qui pourraient en résulter.

Fait à ....., le .....

Signature,

Le cas échéant, service ou personne à prévenir le jour de l'intervention

Nom : .....

Tél : .....

Email : .....

**A envoyer à :**

**Service Propreté Urbaine  
Allée Napoléon III  
18000 BOURGES**